

PV

Conseil d'administration de Haute Fidélité

Date	Jeudi 24 avril 2025
Réunion	Conseil d'administration
Présent.e.s	Xavier COLLIN
	Kenneth QUIGUER
	Peggy ANDRÉ
	Nicolas LEFEVRE
	Marc D'HAUSSY
	Arnaud ADAM
	Charles THIOLLLET
	Elizabeth DA COSTA
QUORUM	Le Quorum est atteint avec 8 membres présents dont 3 procurations
Excusé.e.s	Camille BAILLEUX (pouvoir pour Peggy ANDRÉ)
	Laurent TRICART
	Antoine GRILLON (pouvoir ?)
	Emeric BERTHE
	Julien MAILLE (pouvoir à Kenneth QUIGUER)
Prise de notes	Johann SCHULZ
Durée	4h

ORDRE DU JOUR

- 1/ Arrêt des comptes de l'association
- 2/ Validation du rapport d'activité
- 3/ Nouvelles demandes d'adhésions
- 4/ Présentation du DLA en cours
- 5/ Validation de l'ordre du jour de l'assemblée générale
- 6/ Point d'actualité
- 7/ Point COSTRAT Contrat de filière et suite des travaux

1/ ARRÊT DES COMPTES DE L'ASSOCIATION

Quelques éléments introductifs :

- La situation globale de la structure est saine ;
- Après 3 années durant lesquelles HAUTE FIDÉLITÉ a été déficitaire, l'année 2024 est de nouveau excédentaire ;
- L'association a soldé 7 573 euros de produits constatés d'avance au 31 décembre 2024, correspondant à la subvention versée par la DRAC fin 2023 pour le projet « Les Grandes Formes » réalisé entre novembre et décembre 2024. Le solde de la subvention a été placé en produits constatés d'avance pour la suite et fin du projet réalisée en janvier et février 2025
- L'association n'a pas rencontré de difficultés de trésorerie
- L'ensemble des structures adhérentes a été facturé pour un total de 25 250€, conformément à la grille des cotisations
- Un montant de 68€ a été mis en pertes irrécouvrables. Il correspond aux factures de cotisation des années 2023 non réglées malgré plusieurs relances
- Le départ non remplacé en 2024, d'Antoine Cordier, chargé d'accompagnement et des dynamiques territoriales, a permis d'alléger les charges de personnel sur le dernier trimestre

À L'ACTIF

Le montant de l'actif est de 198 237€. L'actif exprime tout ce que HAUTE FIDÉLITÉ possède à la fois en biens et en argent au 31 décembre 2024. L'actif de HAUTE FIDÉLITÉ est essentiellement constitué par l'actif circulant (créances et disponibilités). Les immobilisations représentent 1,5% du montant total de l'actif, et sont essentiellement constituées de logiciels et de matériel informatique, numérique et de bureau.

Au 31 décembre 2024, les disponibilités s'élèvent à 110 397€. Ce montant est inférieur à celui du 31 décembre 2023 (112 536€). La variation de - 2 139€ est peu significative. Elle s'explique par le fait que l'association a perçu au 31.12.2024, tout comme au 31.12 de l'année N-1, 80% de la subvention régionale, la totalité de la subvention de la Dreets (35 000€) pour le projet Defma à mener en 2025 ainsi que la subvention du CNM (18 200€).

AU PASSIF

Les fonds associatifs s'élèvent à 68 017€, soit une hausse de 4 603€ par rapport à l'année 2023 où les fonds associatifs étaient de 63 414€.

Les dettes à court termes sont constituées de dettes fournisseurs et dettes sociales et fiscales pour un montant de 41 892€ contre 47 071€ en 2023, à verser en début d'année 2025.

Les produits constatés d'avance d'un total de 88 327€ correspondent à 2 427€ de subvention de la DRAC perçu en novembre 2023 pour une action à réaliser en 2025 (projet Les Grandes Formes), 30 000€ de subvention de la Dreets et 39 900€ de subvention régionale pour le projet Defma à mener en 2025, et 16 000€ de subvention CNM pour le projet d'animation et de concertation du contrat de filière à mener en 2025.

BILAN 2024 SIMPLIFIÉ

ACTIF	2024			2023	VARIATION	PASSIF	2024	2023	VARIATION
	BRUT	AMORT.	NET	NET			NET	NET	
IMMOBILISATIONS						FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES			
Immo incorporelles	2 456	2 456				Fonds propres sans droit de reprise	30 588	30 588	
Immo corporelles	10 815	9 596	1 219	2 990	-1 771	Report à nouveau	32 826	49 840	-17 014
Immo financières	1 854		1 854	1 854		Résultat de l'exercice	4 603	-17 014	21 617
Total I	15 125	12 053	3 073	4 844	-1 771	Situation nette (sous total)	68 017	63 414	4 603
						Total I	68 017	63 414	4 603
CRÉANCES						FONDS DÉDIÉS			
Créances clients	2 265		2 265	1 497	768	Total II			0
Autres créances	80 860		80 860	33 621	47 239				
Disponibilités	110 397		110 397	112 536	-2 139	PROVISIONS POUR RISQUES			
Charges constatées d'avance	1 642		1 642	2 701	-1 059	DETTES			
Total II	195 164		195 164	150 356	44 808	Dettes fournisseurs et cptes rattachés	4 708	5 219	-511
						Dettes sociales et fiscales	37 184	41 852	-4 668
						Produits constatés d'avance	88 327	44 715	43 612
						Total III	130 220	91 786	38 434
TOTAL GÉNÉRAL	210 289	12 053	198 237	155 200	43 037	TOTAL GÉNÉRAL	198 237	155 200	43 037

Immobilisation	3 073€	1%	Capitaux permanents	68 017€	34%	
Réalisable	84 767€	43%		Dettes à court terme	130 220€	66%
Trésorerie	110 397€	56%				

Fonds de roulement	64 944€
Besoin en fonds de roulement	42 875€
Nombre de jours couverts par le fonds de roulement	81 jours

2 ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT 2024

LES CHARGES

CHARGES	2024	2023	2022	2021
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats	4 877	2 832	3 848	22 892
Services extérieurs	27 287	27 237	29 352	24 771
Autres services extérieurs	34 336	42 163	30 163	34 438
Impôts et taxes	2 134	2 381	2 112	2 411
Charges de personnel	211 170	217 066	207 530	183 215
Dotations aux amortissements	1 771	1 803	1 967	7 200
Engagements à réaliser			7 000	0
Autres charges	51	1	2 187	71
Total I	281 626	293 482	284 160	274 998
CHARGES FINANCIÈRES				
Total II	4	4	788	353
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Total III	68	2 201	15 534	16 357
EXCÉDENT				
TOTAL DES CHARGES	281 698	295 687	300 482	291 707

Le montant total des charges est de 281 698€, soit 14 000€ de moins qu'en 2023.

On note une augmentation du poste d'« achats » par rapport à 2023 et une baisse du poste « autres services extérieurs ».

Malgré une hausse des coûts due à l'inflation (loyer et des charges des bureaux à Hellemmes, divers prestataires, assurances, logiciels), les coupes budgétaires drastiques opérées en cours d'année ont permis un équilibre des charges par rapport aux produits.

- **charges de personnel par rapport à 2023**

Les charges de personnel réalisées sont de 211 170€ en 2024 (soit 75% du montant total des charges) contre 217 066€ en 2023 (soit 73% du montant total des charges). La baisse de 5 900€ est dû au non-remplacement en 2024 d'Antoine Cordier, chargé d'accompagnement et des dynamiques territoriales suite à son départ au 31 août 2024.

La revalorisation des salaires minima des emplois autres qu'artistiques au 1^{er} juin (NAO) ainsi que des changements d'échelon pour les salariés.

Une volontaire en mission de service civique a rejoint l'équipe, en appui d'Anne-Laure Chabat, sur la mission d'accompagnement des adhérents à la transition écologique et le suivi des travaux menés par le collectif national R2D2.

- Les charges exceptionnelles

Le montant de 68 euros correspond à des factures impayées de l'année 2023 non réglées malgré plusieurs relances (mise en pertes irrécouvrables).

LES PRODUITS

PRODUITS	2024	2023	2022	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Prestations de services	6 318	8 549	13 889	7 039
Subventions d'exploitation	253 085	237 988	237 333	222 900
Cotisations	25 250	23 850	24 208	5 913
Report de ressources		7 000	0	37 118
Autres dont de transfert de charges	1	2	1 110	2 505
Total I	284 654	277 389	276 540	275 474
PRODUITS FINANCIERS				
Total II	1 647	1 257	202	27
PRODUITS EXCEPTIONNELLES				
Total III		27	6882	780
RÉSULTAT	4 603	- 17 014	- 16 858	- 15 426
TOTAL DES PRODUITS	286 301	278 673	283 624	276 281

- subventions publiques

Les subventions publiques de fonctionnement perçues sont relativement stables par rapport à 2023. Néanmoins, le conseil départemental de l'Aisne a diminué de 50% son soutien pour 2024.

Les subventions publiques pour des projets spécifiques sont supérieures par rapport aux autres années (Projet Defma, projet Les Grandes Formes, projet d'animation et de concertation du contrat de filière régional) ce qui explique la variation de + 16 000€.

L'association a perçu l'aide à l'embauche pour un contrat d'apprentissage et une volontaire en mission de service civique à hauteur de 6 897€.

Les fonds publics représentent 89% des produits d'exploitation du pôle en 2023 (contre 88% en 2023) et les cotisations 8,8% (contre 8,5% en 2023).

Les subventions accordées en 2024 au programme d'activité :

- Région Hauts-de-France : 153 000€ (représentent 53% du total des produits)

- DRAC Hauts-de-France : 50 000€ (représentent 17% du total des produits)
- Conseil Départemental du Nord : 3 000€
- Conseil départemental de l'Oise : 7 000€
- Conseil départemental du Pas de Calais : 5 000€
- Conseil départemental de l'Aisne : 2 000€
- Conseil départemental de la Somme : 4 000€

Les subventions perçues par les conseils départementaux représentent 7% du total des produits

Soit un total de 224 000€

S'ajoute à cela une aide au projet Les Grandes Formes de 7573€ qui a été réalisée à l'automne (le solde de 2427€ a été enregistré en produits constatés d'avance), une aide pour le projet Defma (Diagnostic emploi formation) de 4 615€ par Dreets (le solde de 30 000€ a été enregistré en produits constatés d'avance) et de 39 900€ par la Région Hauts-de-France (enregistrée en produits constatés d'avance).

L'aide du CNM pour l'animation du contrat de filière en région est de 10 000€ pour 2024, le solde de 16 000€ a été enregistré en produits constatés d'avance.

A ce jour, pour 2025, compte tenu du contexte, seul Conseil Régional Hauts-de-France a d'ores et déjà réitéré son soutien financier pour le 1^{er} semestre 2025 à hauteur de 68 850€.

- **Stabilité du montant des cotisations des adhérents**

Toutes les structures adhérentes ont été facturées à taux plein selon la grille tarifaire des cotisations.

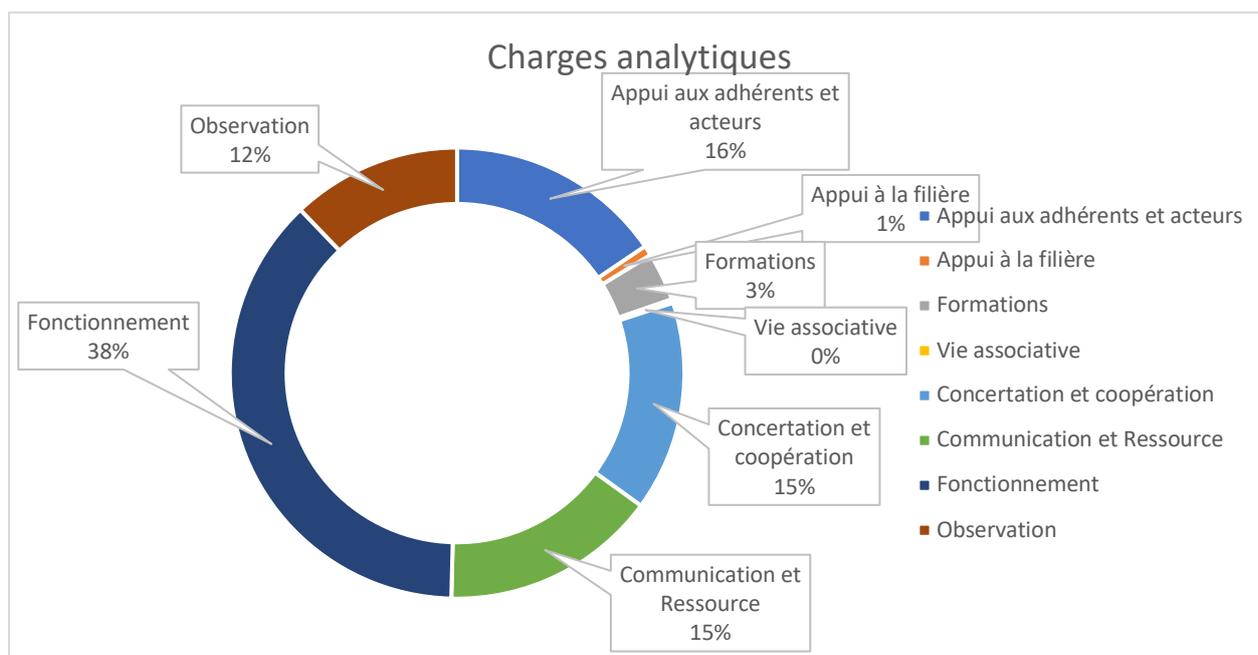
L'investissement bénévole des membres adhérents de HAUTE FIDÉLITÉ participe pleinement au fonctionnement du pôle : sur les temps de vie associative, sur les temps de travail (groupes de travail, séminaires, rencontres professionnelles...). Ils participent directement par leur expertise, à la structuration de la filière régionale.

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

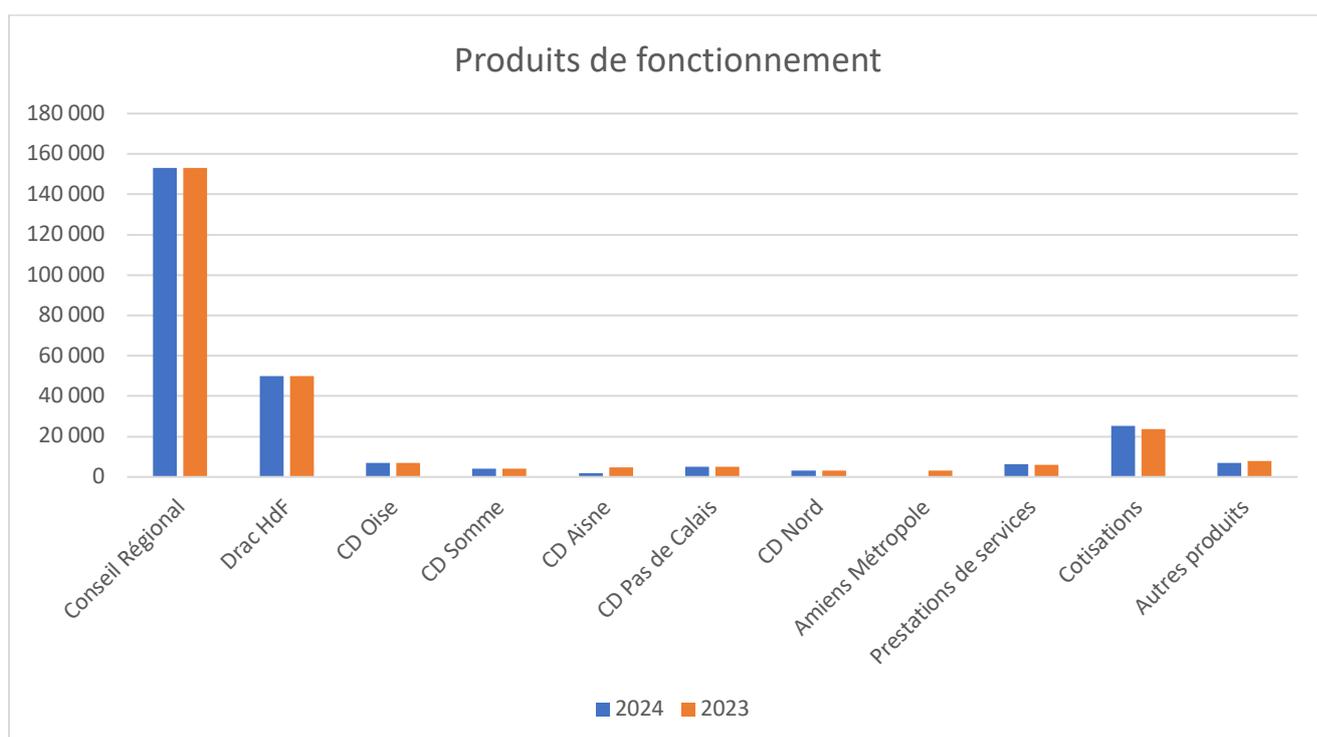
Les heures passées par les bénévoles dans les groupes de travail et réunions sont valorisées au SMIC horaire chargé avec le taux moyen des charges sociales de l'association qui est de 30%, soit 15,44€/ heure.

Au cours de l'exercice 2024, ces groupes de travail se sont réunis 9 fois pendant 2 heures avec une moyenne de 7 participants soit un total de 1 992,28 euros.

CHARGES 2024 ANALYTIQUES



PRODUITS 2024



3 ACTIVITE 2024 DE L'ASSOCIATION

Cet exercice est marqué par la mise en œuvre du projet associatif à travers les différents axes de travail : observation, ressource, concertation et coopération, et appui aux acteurs. Pour la réalisation de ces différentes missions, la totalité de l'équipe salariée a été mobilisée.

Compte tenu du déficit structurel et récurrent, des coupes budgétaires sur les actions ont néanmoins dû être opérées afin de pouvoir maintenir un niveau de trésorerie et un niveau de financement non préjudiciable pour le fonctionnement du pôle. Cela explique également la forte part des coûts de personnel dans la totalité du budget (75%) au détriment des actions à mener.

Le nombre d'adhérents est de 95. Avec deux fois plus d'adhérents qu'à la fusion en 2018 et une équipe au complet composée de 5 permanents, HAUTE FIDÉLITÉ fonctionne avec les budgets du Patch et du R.A.O.U.L réunis. Mais elle ne dispose pas des moyens financiers à sa hauteur pour pouvoir mettre en place toutes les actions souhaitées et envisagées, à savoir accompagner ses adhérents et travailler en profondeur sur l'animation de la filière musicale en région.

(Le compte-rendu complet de l'activité de l'association est à retrouver dans le rapport d'activités 2024)

AVIS CA

Le Conseil d'administration arrête les comptes de l'association

2/ VALIDATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

Voir le rapport d'activité 2025

AVIS CA

Le Conseil d'administration valide le rapport d'activité qui sera présenté à l'assemblée générale (après corrections des coquilles)

3/ NOUVELLES DEMANDES D'ADHÉSIONS

16 nouvelles demandes d'adhésions dont 9 dans le Nord, 4 dans l'Oise et 2 dans la Somme

- Live Génération 60 (Oise)
- La Boite à tapage (Nord)
- Studio Carillon (Oise) – 7 vote pour
- L'enceinte (Oise)
- Compagnie Les Beaux Jours (Nord) – 6 vote pour et 1 ne se prononce pas
- Salut l'artiste (Nord)
- Y'a comme un lézard (Oise)
- Noldup (Nord)
- Pastaga Michel (Nord)
- SDMEA (Somme)
- Satel'inc (Somme)
- La Cohue (Nord)
- Collectif culture Bar Bar (Nord) – 1 contre et 3 pour
- Maison des Arts et Loisirs (Aisne)
- Rawww (Nord)
- Le Coven (Nord)

Concernant le renouvellement des adhésions, pour le moment 81 structures sur 92 ont été facturées (-11 structures). Certaines des 11 structures doivent encore être facturées d'autres ne réadhéreront pas (L'Escapade, fin d'activité pour certaines...).

Nous devrions atteindre en 2025 la barre symbolique des 100 structures adhérentes.

AVIS CA

Live Generation 60 OK

La boîte à tapage OK

Studio Carillon OK

L'enceinte OK

CIE Les Beaux Jours OK

Salut l'artiste OK mais à condition de licence

Satel'Inc OK

SDMEA OK si licence

Y'a comme un Lézard OK

Maison des Arts et Loisirs OK

Le Coven OK

Rawww OK

Pastaga Michel en attente car pour le moment, un seul projet en développement

Noldup en attente, car pour le moment, un seul projet en développement

Collectif culture Bar bar (en attente de plus de précision sur les attentes. Besoin de savoir si les bars du collectif respectent le droit légal – embauche etc. Attentes vis-à-vis du pôle et engagement (projet culture Bar bar dans les années à venir)

La Cohue structure trop jeune, non. Pas d'infos, pas d'attentes ? en attente. Johann doit voir Chloé Strat pour faire un point en septembre après la formation les Grandes Formes

4/ PRÉSENTATION DU DLA

Après 7 années d'existence, et dans un contexte en profonde mutation, votre pôle régional s'engage dans un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) à partir du mois de mai.

Cette démarche, que nous mènerons jusqu'en septembre 2025 avec le cabinet JL2C (basé à Lille), a pour ambition d'interroger notre projet associatif, notre mode de gouvernance et notre modèle économique, pour les adapter aux enjeux actuels de la filière et aux besoins du territoire.

Tout au long de ce processus, nous associons les adhérents et nos partenaires à la réflexion. Leur expérience, leurs attentes et leurs regards critiques seront essentiels pour construire ensemble une nouvelle étape du projet de notre association.

Dans ce cadre, nous organisons trois groupes de travail thématiques, chacun se réunissant à deux reprises entre mai et juin prochains.

Les adhérent.e.s sont sollicité.e.s au titre d'un seul groupe.

Voici le calendrier des groupes de travail :

Groupe de travail « gouvernance » - Lille (à la Chaufferie)

- 1ère session : 6 mai de 10h à 15h (avec une pause déjeuner d'une heure le midi)
- 2ème session : 11 juin de 10h à 15h (avec une pause déjeuner d'une heure le midi)

Groupe de travail « Projet associatif » - Amiens (à la Graineterie)

- 1ère session : 12 mai de 10h à 15h (avec une pause déjeuner d'une heure le midi)
- 2ème session : 16 juin de 10h à 15h (avec une pause déjeuner d'une heure le midi)

Groupe de travail « pilotage financier et modèle économique » - Lille (à La Chaufferie)

- 1ère session : 14 mai de 10h à 15h (avec une pause déjeuner d'une heure le midi)
- 2ème sessions : 16 juin de 10h à 15h (avec une pause déjeuner d'une heure le midi)

La session sur le projet associatif pour le moment n'attire pas foule dans le sud de la Région. Il est vraisemblable que celui-ci soit décaler entre juin et juillet.

5/ VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de HAUTE FIDÉLITÉ aura lieu le mardi 20 mai 2025 au FLOW de 10h30 à 12h30.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. LECTURE DU RAPPORT MORAL ET QUESTIONS SUR LE RAPPORT D'ACTIVITES DE HAUTE FIDÉLITÉ (5mns)**
Alex Monville et / ou Xavier Collin
- 2. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS (45mns)**
Johann Schulz sur le cadre général – Damien DUSSEAUX sur l'observation (Panorama 23 et DEFMA) – Romain HENNING sur la Ressource – Anne Laure CHABAT sur la coopération (R2D2 et Festival en Mouvement), Nathanaëlle et Manon sur le groupe de travail Action culturelle, Johann SCHULZ sur l'appui aux acteurs – Sur la structuration Julien CACHE pour la présentation du DLA
- 3. LECTURE DU RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 (10mns)**
Un membre du bureau en l'absence de Camille
- 4. LECTURE DU RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (5mns)**
- 5. Le commissaire au compte Monsieur Hamou**
- 6. EXAMEN ET APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET DES COMPTES DUDIT EXERCICE (première résolution) (2mns)**
Johann Schulz
- 7. AFFECTATION DU RESULTAT DE CET EXERCICE (deuxième résolution) (2mns)**
Johann Schulz
- 8. Les travaux à venir (20mns)**
 - Prise de parole de notre syndicat SMA ? (Alex ? un autre adhérent ? invitation au 20 ans)
 - Groupe de travail vie associative (Marie et Bill) 5Mns
 - Groupe de travail Europe (Kenneth et Marie) 5mns
- 9. Présentation du programme de AU TURBIN (5mns)**
- 10. Prise de parole de l'AFDAS (5mns)**

6/ POINT D'ACTUALITÉ

- Au Turbin les 20 et 21 mai (74 inscriptions pour le moment)
- Les 20 ans du SMA à Amiens le vendredi 13 juin 2025

7/ POINT COSTRAT CONTRAT DE FILIÈRE

- Johann présente rappelle les concertations du contrat de filière qui ont eu lieu entre novembre 2024 et janvier 2025 et qui ont donné lieu à l'évolution des appels à projets en cours

https://cnm.fr/wp-content/uploads/2025/05/2025_reglement_HDF-AAP-Aides-aux-projets-cooperation-professionnelle-1.pdf

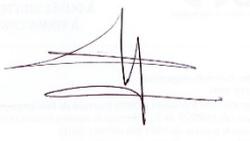
https://cnm.fr/wp-content/uploads/2025/05/2025_reglement_HDF-AAP-soutien-developpement-de-carrieres-dartistes-1.pdf

- Le Conseil d'administration aborde le sujet de HAUTE FRÉQUENCE – la question est de savoir comment procéder pour la suite. Johann propose de lancer un groupe de travail ainsi que de lancer une enquête Flash à destination des adhérent.e.s pour évaluer la perception des adhérent.e.s. Dans l'idéal il faudrait le faire avant juillet, mais attention, cela correspond à la période du DLA.

AVIS CA

Le jeudi 24 avril 2025,

Alex MONVILLE
Co-Président



Xavier COLLIN
Co-Président

